

députés ministériels se sont assurés que l'approvisionnement en eau de la ville de Winnipeg n'était pas saboté ni menacé.

En ce qui concerne le projet en question, la même condition s'applique. Nous ne voulons pas avoir d'arsenic dans le réservoir d'eau. A notre avis, aucune approbation ne devrait être accordée tant qu'on n'aura pas reçu l'assurance que l'approvisionnement en eau n'est pas menacé.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

ON DEMANDE LE RETRAIT DE PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Pendant la période des questions, j'estime que le député de Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte (M. Tobin) a, peut-être par mégarde, mais sans fondement aucun, porté atteinte à la réputation de la ministre d'État chargée des Transports (M^{me} Martin).

Je suis certain que, en parlementaire distingué et respectueux des traditions et des usages de la Chambre, le député voudra se rétracter et présenter ses excuses à la ministre et à la Chambre.

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, je me réjouis de l'intervention du vice-premier ministre (M. Mazankowski), car je n'aurais nullement l'intention d'insinuer que la ministre n'avait pas participé à cette conférence à l'étranger avec diligence, sérieux et toutes les autres qualités qu'on est en droit d'attendre d'un ministre.

Je me suis servi d'images pour montrer qu'on n'avait pas porté à la question toute l'attention qu'elle me semblait mériter. Si la ministre s'est senti offensée, je tiens à lui assurer que ce n'était nullement mon intention.

LES PROPOS QU'AURAIT TENUS LE MINISTRE PENDANT LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. John Nunziata (York—Sud—Weston): Monsieur le Président, durant la période des questions, pendant que mon collègue de Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte (M. Tobin) avait la parole, le ministre de la Défense nationale (M. McKnight) a tenu des propos fort désobligeants à son endroit.

Dans les circonstances, monsieur le Président, je vous prierais de demander au ministre de la Défense nationale de rétracter ses propos et de présenter ses excuses.

Pétitions

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, si les propos que j'ai tenus dans le feu de la période de questions ont pu offenser mes collègues d'en face, je les rétracte dans la meilleure tradition de la Chambre.

M. le vice-président: Je remercie tous les députés.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

LA DISCRIMINATION FONDÉE SUR L'ORIENTATION SEXUELLE

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition.

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour interdire toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Les pétitionnaires prient aussi le gouvernement de présenter une modification à la Loi sur les droits de la personne pour empêcher qu'une personne soit victime de discrimination à cause de son orientation sexuelle.

LA COMMERCIALISATION DE L'AVOINE ET DE L'ORGE

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, j'ai à présenter à la Chambre deux pétitions qui ont été dûment certifiées.

La première pétition demande à la Chambre des communes d'enjoindre le gouvernement de ne pas signer le décret qui soustrairait la commercialisation de l'avoine à la compétence de la Commission canadienne du blé, et d'assujettir l'avoine et l'orge à la Loi sur la Commission canadienne du blé de telle sorte qu'à l'avenir, il faille consulter les organisations agricoles et le Parlement avant de modifier la commercialisation de ces produits.

LES SERVICES DE VIA RAIL

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, la deuxième pétition provient d'habitants de la Saskatchewan.

Les pétitionnaires signalent que c'est le Parti conservateur du Canada qui a déclaré que le gouvernement fédéral a le devoir de veiller au maintien, à la modernisation et à l'expansion du service voyageurs en tant qu'élément important de notre réseau de transport ferroviaire national.

Les pétitionnaires exhortent par conséquent le gouvernement du Canada à respecter son engagement premier d'appuyer VIA Rail, à abandonner ses projets de réduire encore davantage son budget, et à lui fournir plutôt les